

# Fémin' Initiatives

CONCOURS



FEMMES  
CRÉATRICES ou  
REPRENEUSES  
d'ENTREPRISE  
en Eure-et-Loir

**PARTICIPEZ !**

INSCRIVEZ-VOUS  
avant le 28 avril 2026 à 12h

RENSEIGNEMENTS  
[www.cci28.fr](http://www.cci28.fr) • [www.cma-cvl.fr](http://www.cma-cvl.fr)

 CCI EURE-ET-LOIR



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

  
**PRÉFET  
D'ÈURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



BANQUE POPULAIRE  
VAL DE FRANCE



CAISSE  
D'ÉPARGNE  
COOPÉRATIVE



Crédit Mutuel



enedis  
L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

FITECO  
Fédération Française des  
Associations de  
Industriels et Artisans

Groupama  
Généraliste

Point C  
Centre-Val de Loire

In Extenso  
Eure-et-Loir

Réseau  
Initiative  
Eure-et-Loir

# Vous êtes une FEMME et vous avez CRÉÉ ou REPRIS UNE ENTREPRISE entre 2019 et 2024 ? PARTICIPEZ !

Ce concours est organisé depuis 2001 par la Préfecture, la Chambre de Commerce et d'Industrie Eure-et-Loir et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire.

Il a déjà récompensé 126 femmes entrepreneures du département pour leur talent, l'originalité ou le caractère novateur de leur projet et pour leur parcours démontrant leur persévérance et leur ténacité.

## L'entrepreneuriat des femmes, un pari gagnant !

Vous représentez près de 32 % des créateurs et repreneurs d'entreprises ! En participant au concours Fémin'Initiatives, vous obtiendrez la reconnaissance de nombreux partenaires de la création d'entreprises. C'est aussi l'occasion de transmettre votre ambition à d'autres femmes.

## Conditions pour concourir

### La candidate doit être :

- Âgée de 18 ans et plus à la date de clôture des inscriptions du concours
- Gérante effective de l'entreprise et être associée.

### L'entreprise doit être :

Immatriculée pour la 1<sup>ère</sup> fois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2024, en Eure-et-Loir.

### Sont exclus :

- Les filiales d'entreprises
- Les lauréates des éditions précédentes.

## Comment poser sa candidature ?

Téléchargez le dossier et le règlement du concours sur les sites des organisateurs :

[www.cci28.fr](http://www.cci28.fr) ou [www.cma-cvl.fr](http://www.cma-cvl.fr)

ou contactez les conseillers de la CCI Eure-et-Loir et de la CMA Centre-Val de Loire.



# Les lauréates de la 23<sup>e</sup> édition

## Dynamique Territoriale

**Lucile DOS SANTOS**  
**Le Village des Lucioles**

Micro-crèche  
BÛ

## Reprise d'entreprise

**Véronique DEVY**  
**Proxi**

Commerce d'alimentation générale  
LA FERTÉ-VIDAME

## Engagement Sociétal et Environnemental

**Stéphanie BULOUP**  
**Ménagez-vous**

Services de ménage  
LUISANT

## Coup de Cœur

**Agathe VERRIER**  
**Ma Petite Laine**

Conception et commercialisation  
de cocons de naissance  
CHÂTEAUDUN

## Talent et Savoir-faire

**Anaïs BUGUET**  
**Ghroom**

Conciergerie locative et  
transactions immobilières  
CHARTRES



## Où et quand déposer votre dossier de candidature ?

Vous devez adresser votre dossier **au plus tard le 28 avril 2026 à 12h**

Le cachet de la poste faisant foi ou, de préférence, par **voie électronique** à :

**Chambre de Commerce et d'Industrie**  
5bis, avenue Marcel Proust  
CS 80062 – 28008 Chartres Cedex  
elodie.aubailly@cci28.fr

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat**  
2, Allée des Atlantes  
28000 Chartres  
csaillard@cma-cvl.fr



Associations invitées à participer au Jury pour leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat des femmes : BPW et France Active Financement.

## Organisateurs du concours :



## CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
EURE-ET-LOIR

Élodie AUBAILLY - Tél. 06 16 24 68 28  
elodie.aubailly@cci28.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
CENTRE-VAL DE LOIRE

Cécile SAILLARD - Tél. 06 21 40 13 52  
csaillard@cma-cvl.fr

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AUX DROITS DES  
FEMMES ET À L'ÉGALITÉ, DDCSPD D'EURE-ET-LOIR

Emmanuelle QUÉMARD - 02 37 20 51 84  
emmanuelle.quemard@eure-et-loir.gouv.fr